

Pôle : Pôle développement des territoires

Direction : Direction des mobilités et de l'ingénierie territoriale

Référence du poste : 38

66 DESCRIPTION DU POSTE

L'Adjoint Aveyron Services # Mobilités est chargé d'organiser l'entretien, la sécurité et l'exploitation du réseau routier, tout en assurant la continuité du service (astreintes, suivi des interventions, gestion du matériel et des budgets).

Il manage et de coordonne les équipes locales, en appui au responsable, et participe à la planification et au suivi des travaux routiers (entretien, réhabilitation, sécurité).

Il assure l'intérim du responsable de l'ASM en son absence, en binôme avec l'adjoint ingénierie.



IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre d'emploi de référence

> Catégorie A de la filière technique, grade d'Ingénieur principal

Cadre d'emploi d'accès

> Catégorie A, grade d'Ingénieur territorial

Positionnement hiérarchique

> Poste sous l'autorité du Responsable d'Aveyron Services

Résidence administrative/Territoire

> Le siège de l'Aveyron Services

Domaine d'activité

> Gestion, et coordination de territoires en charge de l'entretien et de la gestion du réseau routier départemental, de l'Ingénierie Territoriale, sur un secteur géographique qui comporte en moyenne environ 1500 km de routes départementales, 60 à 75 communes et 3 à 6 communautés des communes



MISSIONS

Missions principales

> Intérim du Responsable de l'unité ASM

> Participation à l'astreinte mise en place pour la gestion du réseau routier départemental

- > Organisation de la continuité du service sur le territoire d'ASM
- > Gestion du domaine public en lien avec les Responsables de Territoire et des Chefs d'Unité Territoriale
- > Gestion du matériel de l'unité ASM
- > Réalisation d'un bilan des activités et propositions
- > Prévisions et consommation des crédits d'entretien
- > Suivi des travaux de sauvegarde des chaussées et de chantiers courants du réseau routier
- > Participation à la programmation, des travaux d'exploitation et d'entretien du réseau routier en régie ou à l'entreprise 2 M
- > Encadrement du chargé de DP et du correspondant DBML
- > En appui au responsable d'ASM, pilotage et animation des territoires et de leur activité
- > Pilotage, auprès du responsable d'ASM, de la transformation des ex-CTD par le développement d'une offre de service souple, agile et de proximité en direction du bloc communal. En particulier, accompagnement des équipes pour la transformation des ex-secteurs en territoires

Missions complémentaires

- > Dans ce contexte, le Responsable Mobilités et Animation des Territoires sera force de proposition pour décliner les orientations de la gouvernance de la collectivité et contribuer à la réussite de la nouvelle organisation instaurée
- > Dans le cadre de la nouvelle organisation du Pôle Développement des Territoires, les missions et tâches confiées sont susceptibles d'évoluer au gré du déploiement opérationnel de la nouvelle organisation
- > Dans le cadre de missions Aveyron Ingénierie, accompagnement des collectivités territoriales dans la sauvegarde et l'aménagement de leur voirie et plus généralement de leur patrimoine routier (sauvegarde chaussée, petits ouvrages d'art, aménagements de sécurité, gestion du domaine public) en phase conception et réalisation. Conformité d'urbanisme pour Aveyron Ingénierie. Ces missions pourront évoluer au gré de l'évolution de l'offre de service



COMPÉTENCES ET APTITUDES

Compétences métier

- > Animation de groupes de travail, de groupes métier
- > Maîtrise des outils et logiciels informatiques Word, Excel, VMAP, Webroute, Prosper
- > Accompagner au changement
- > Savoir manager une équipe
- > Savoir travailler en transversalité et partenariat
- > Connaître les techniques routières et des procédures administratives
- > Capacité rédactionnelle
- > Posséder des capacités d'analyse, de synthèse et de proposition

Aptitudes requises

- > Capacité d'adaptation, réactivité, disponibilité
- > Avoir le sens de l'organisation, des relations humaines, Savoir encadrer, animer une équipe

Formation et expérience

- > Avoir une formation ou/et une expérience dans le domaine de l'entretien routier



CONDITIONS D'EXERCICE

Contexte du poste/contraintes

- > Déplacements fréquents sur le terrain
- > Les consignes de sécurité
- > La démarche qualité de la Direction des Mobilités et de l'Ingénierie Territoriale

- > Les délégations de signature
- > La politique routière du Département
- > Le programme de la mandature, l'offre de services d'Aveyron Ingénierie, l'organisation du PDT et de la DMIT
- > Sous l'autorité du responsable d'ASM, le Responsable Mobilités et Animation des Territoires est le pilote et le responsable des activités et des missions exposées ci-dessus. Il intervient toutefois dans un cadre préétabli et notamment
- > Assurer des astreintes en dehors des périodes normales d'activité